

Protocole 2008

Commission de suivi

Début MARS 2009



Heures Sup.

et Prolongation d'activité

**Le protocole d'accord de 2008 signé SEUL
par ALLIANCE prévoit**

- **Le règlement du récurrent dossier des Heures supplémentaires ;**
- **La création d'un Compte Epargne Retraite, revendication phare d'Alliance ;**
- **La possibilité de la prolongation d'activité sur la base du volontariat avec compensation sur la pension de retraite.**

ALLIANCE Police Nationale participera SEUL aux discussions et aux négociations sur ces questions lors d'une commission de suivi qui se tiendra début MARS 2009.

ALLIANCE Police Nationale défendra SEUL vos intérêts et votre avenir tel que le prévoit le protocole 2008 où SEUL(S) le(s) signataire(s) participe(nt) à la mise en œuvre des mesures annoncées !

**Pendant que certains s'agitent et gesticulent,
ALLIANCE agit pour VOUS !**